

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XIII^{me} ANNÉE

1897



1^{er} AVRIL

No. 4.

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

SOMMAIRE. — Couronnement du Petit Roi, 109. — Saint François d'Assise, 113. — Etude historique du Tiers-Ordre au Canada, 117. — Missions Franciscaines, 119. — Petite correspondance, — 120. — Chronique Franciscaine, 123. — Chronique Antonienne, 134. — Chronique Palestinienne, 138. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, 139. — Décès, 141. — Nécrologie, 143.

Couronnement du Petit Roi



'EST le temps ou jamais de publier les merveilles, de chanter les louanges, d'exalter les bienfaits du Sacro Bambino de Rome. Par le nombre et par la grandeur de ses miracles, Il a bien mérité la couronne que l'Eglise par son chef lui décerne.

Et d'abord, sa facture elle-même est miraculeuse, surtout dans la peinture qui la décore, et le miracle se continue : ce que le ciel fait est si bien fait ! Le temps n'a pas défraîchi ces couleurs vermeilles si vives et si naturelles qu'un Ange artiste posa sur le travail de l'humble Frère Mineur. Il semble que le temps qui détruit tout soit impuissant à les ronger, à les faire tant soit peu pâlir. Voici d'ailleurs la description que nous en donne un ancien

auteur : C'est une sculpture de plein relief, faite de bois d'olivier du Jardin sacré de Gethsémani. Elle mesure environ deux palmes et demie (26 pouces.) Un peu joufflu il représente un enfant de cinq à six mois. — Il a cependant toute l'expression d'un adulte. Son regard est animé et vif. A le regarder, on dirait même qu'il réfléchit, il semble vouloir vous scruter, pour deviner l'objet de votre demande. Cette gravité est accompagnée toutefois d'une douceur d'autant plus attirante qu'il voile sa divinité sous les grâces du plus aimable et du plus doux enfant. Plus on le regarde, plus il est beau et plus on l'aime, plus on le prie avec confiance. — Telle est l'impression produite sur quiconque regarde la sainte Image avec attention.



Rien d'étonnant qu'il soit si gracieux à voir : un Ange perfectionna l'œuvre humaine ! Il semble qu'un reflet du Ciel illumine cette divine face, qu'une auréole l'environne, comme à Bethléem la divinité semble se cacher sous cette ravissante apparence.

Il ne put rester longtemps caché ce petit Séducteur ; aussi à peine fut-il connu que tout le

monde voulait le voir. Avant son départ de Terre-Sainte, l'aimable Bambino fit le charme de plus d'un couvent des Frères Mineurs, qui ne s'en séparèrent qu'avec peine et par force. La renommée de ce beau visage devança même la sainte Statue sur les rivages de l'Italie, et au bruit de cette renommée on attendait à Rome avec impatience cette céleste merveille faite tout exprès pour la basilique de l'Ara-Cœli, où les Franciscains, à l'exemple de leur Séraphique Père, célébraient déjà tout spécialement la naissance

du Sauveur, et représentaient par les crèches la naïve et touchante réalité de la scène de Bethléem.

Aussi la nouvelle du naufrage du saint Enfant fit-elle une douloureuse impression. Mais quelle joie après cette cruelle déception ! On apprit que le cher Petit était sauvé. Ce fut un bonheur et un enthousiasme pour tous les Romains quand ils surent qu'il était dans leur Ville. Il est toutefois impossible de fixer la date exacte de cet heureux événement. Jérusalem aussi bien que Rome a été souvent éprouvée par des guerres incendiaires où les plus précieux documents ont disparu dans le pillage ou les flammes. D'ailleurs, il faut l'avouer, les Franciscains ont trop souvent considéré comme superflu le soin d'écrire leur histoire. Apôtres plutôt qu'historiens, ils se contentaient de faire le bien, se souciant peu de l'écrire, en Palestine comme au Canada et ailleurs. La première chronique qui parle du cher Petit, date de 1647. Elle nous parle du culte profond et déjà ancien dont la sainte Statue était l'objet de la part des Romains. Une notice historique subséquente nous apprend qu'à cette époque relativement reculée, le peuple se portait en foule, au temps de Noël, vers l'église des Mineurs Observants de l'Ara Coeli, pour y révéler la miraculeuse effigie du Sacro Bambino, alors comme de nos jours exposée à la vénération publique dans une crèche vaste et magnifique. Toutefois il est fait mention comme en passant, dans l'acte, d'une visite apostolique en 1629. En 1675, il est question d'une indulgence plénière que l'on pouvait gagner en assistant à la procession que l'on faisait avec l'Enfant Jésus. Un savant panégyriste du commencement de ce siècle ne croyait pas trop se hasarder en reconnaissant à la sainte Image un culte de trois siècles, ce qui ferait remonter son arrivée à Rome au XVIème siècle. Mais un ancien document manuscrit nouvellement découvert vient confirmer cette assertion qui semblait jusqu'ici ne s'appuyer que sur une conjecture. Ce manuscrit nous parle d'une procession faite à Rome en 1591 avec le Bambino. Quoiqu'il ne nous donne pas la date exacte de son arrivée à Rome, comme les autres manuscrits déjà connus, il parle du saint Enfant d'Ara Coeli comme d'une chose que tout le monde connaissait.

Quoiqu'il en soit d'ailleurs de cette date exacte, les Romains firent une réjouissance publique de l'entrée à Rome du Sacro Bambino. Le jour où, pour la première fois, on l'exposa à la

vénération publique, les citoyens aussi bien que les étrangers qui se trouvaient alors dans la ville éternelle, accoururent avec enthousiasme au Capitole pour demander de nombreuses grâces au Bambino et pour le prier avec autant de ferveur que s'il fût descendu du ciel. Voici comme un ancien auteur nous décrit cette première entrevue du petit Roi avec le peuple Romain. " Lorsque pour la première fois la miraculeuse Statue fut présentée à la vénération publique du Sénat et du Peuple romain, dans la Basilique, ce furent des cris, des clameurs, des vivats, des applaudissements que le peuple fidèle fit monter jusqu'aux nues : tous pleuraient de joie et d'attendrissement, tous priaient avec une véritable ferveur, ils se recommandaient de tout leur cœur, tous désiraient ardemment obtenir quelque grâce, quelque secours. " (Giardini : Notice historique). C'est bien là d'ailleurs l'allure du peuple romain. Cet amour et cette vénération tournèrent même à l'impertinence. Nous avons déjà raconté le vol de la dame Romaine et le miraculeux retour du cher captif (1).

Heureusement que d'autres surent lui témoigner leur amour d'une façon plus délicate. Les ornements précieux et variés ont abondamment complété le trousseau royal du cher Petit. Et à mesure qu'une main impie et sacrilège est venue lui dérober ses parures, une main plus pieuse encore est venue de nouveau le revêtir. Il lui était même impossible de porter sur lui tout ce que ce bon peuple lui offrait de pierreries, de diamants et d'or, et cependant il en était couvert. Un historien, le P. Casimir de Rome, nous dit que parmi toute cette variété étonnante de saphirs, de topases, d'améthystes et de diamants précieux, on remarqua de son temps un brandebourg formé de cinq morceaux où cent soixante-deux diamants s'incrustaient dans l'argent, et d'une valeur de cinq cent quatre-vingts écus. Mais le nom du donateur est toujours resté inconnu. Un document daté du 29 décembre 1775 nous apprend que le jour de la Nativité de cette année, à la procession solennelle qui se fit comme de coutume, le Sacro Bambino portait sur sa poitrine un splendide ornement représentant le Soleil de Justice. D'un goût très délicat, l'harmonieuse distribution faisait mieux ressortir encore l'orient des perles, qui malgré leur abondance produisaient un merveilleux effet. C'était l'œuvre de Carlo Sartori, que le Pape, les cardinaux et la noblesse romaine vinrent féliciter de son pieux et superbe travail.

(1) Voir le No. de janvier 1899.

Et chacune de ces pierres, chacun de ces bijoux était une réponse à un miracle du Sacro Bambino !

(A suivre)



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

XLIII

SES DERNIERS TEMPS (suite)



EPENDANT, afin de pouvoir diriger plus facilement son esprit vers Dieu, de contempler plus à son aise les demeures célestes et de se présenter, plus rempli de la grâce, devant le très calme et serein Seigneur de toutes choses, l'homme séraphique s'était abandonné aux soins de plusieurs de ses frères, dignes, à juste titre, de sa particulière dilection.

“Ceux-ci étaient des hommes fort vertueux, dévots envers Dieu, agréables aux Saints, gracieux aux hommes ; sur eux s'appuyait le Bienheureux Père comme une maison sur quatre colonnes.

Pour épargner leur modestie, je supprime leurs noms (1). Car cette vertu brille en eux d'une manière singulière. L'un d'eux, en outre, est orné particulièrement de discrétion, l'autre de patience, le troisième de simplicité. Quant au quatrième, robuste de corps, il a une âme pétrie de mansuétude.

“ En toute vigilance, ces frères s'étudiaient, de grand cœur, à procurer au Saint le repos de l'esprit et les soins réclamés par ses infirmités. Tout entier à son service, ils ne refusaient aucune peine, aucune fatigue.



“ De son côté, quoique consommé en sainteté devant Dieu, et brillant par ses bonnes œuvres au milieu de ce monde, François cependant pensait sans cesse à commencer une vie encore meilleure. Comme un soldat très expérimenté dans les combats divins, il voulait, en provoquant son adversaire, entreprendre de nouveaux combats. Il se promettait de faire de grandes choses, sous la conduite de Jésus-Christ, espérant triompher de son ennemi dans cette dernière lutte, quoique fatigué

dans tous ses membres et chargé d'un corps mourant. Un immense désir de retourner aux commencements de l'humilité l'enflammait et, dans l'excessive générosité de son amour, il se réjouissait espérant pouvoir réduire à la servitude première son corps arrivé néanmoins à la dernière extrémité. Tous les obstacles que

(1) D'après une lettre du frère Massée, écrite en 1224, il est à supposer que ces compagnons privilégiés sont les frères Ange, Silvestre, Illuminé et Massée qui servaient S. François sur le Mont Alverne, quand notre Père reçut les Stigmates.

lui opposaient les soucis de la vie, il les rejetait impitoyablement, et il réduisait au silence le bruit des sollicitudes humaines. Bien que ses infirmités eussent affaibli ses forces d'autrefois, il disait : " Mes frères, commençons enfin à servir le Seigneur notre Dieu, car jusqu'à présent nous n'avons presque rien fait pour lui. "

" Il ne croyait donc pas avoir atteint le but : infatigable dans la poursuite d'une sainte rénovation, il espérait toujours remettre la main à l'œuvre. Retourner au service des lépreux : être comme autrefois, un objet de mépris : fuir le commerce des humains, se retirer dans les lieux déserts, afin qu'étant libre de toute préoccupation et de toute sollicitude envers autrui, il n'y eût entre Dieu et lui que le mur de son corps : tels étaient ses vœux. C'est qu'il voyait un certain nombre de ses frères ambitionner les charges honorables : détestant leur témérité, il s'efforçait de les détourner de cette peste par son exemple.

" Il est bon et agréable devant Dieu, disait-il, de s'occuper du prochain : ceux qui veulent accomplir la divine volonté sans recherche d'eux-mêmes, mais ceux-là seulement, doivent se charger du soin des âmes. Encore ne doivent-ils rien mettre au-dessus de leur propre salut, ne pas chercher les applaudissements de leurs inférieurs, mais plutôt leur progrès dans la vertu, n'être point avides du faste humain, mais de la gloire accordée par Dieu. Ils ne s'affectionneront point à la prélature, mais la craindront : celle-ci ne les élèvera pas à leurs propres yeux, mais les abaissera : si elle leur est enlevée, loin d'en être abattus, ils s'en réjouiront. De notre temps, dit-il encore, où la malice a grandi démesurément et où l'iniquité surabonde, gouverner est périlleux, il est plus utile d'obéir.

" Aussi voyait-il avec douleur que plusieurs délaissassent les œuvres imposées par leur règle et oubliassent leur première simplicité pour se lancer dans des innovations. Il se lamentait en considérant ceux qui aspiraient ardemment aux supériorités, descendre à des choses basses et viles, s'adonner, dans le champ d'une vaine liberté, à des frivolités, à des vanités. Alors il implorait de la clémence divine la délivrance de ses fils et il priaït ardemment pour qu'ils demeurassent fidèles à la grâce de leur vocation. (Célano, 1 p. c. c.)

" Alors le Seigneur le visitait et le consolait abondamment, l'assurant que les fondements de son Ordre resteraient inébran-

lables et lui promettant de remplacer les religieux indignes par des hommes de choix. — Un jour que troublé à la vue des mauvais exemples, le Saint s'était mis en oraison, il reçut de Dieu le reproche
homme, pourquoi te donc établi le pasteur ne m'en connaissez teur principal ? t'ai choisi afin que serve d'exemple à qui voudra. C'est garderai et je nour- ceux qui tomberont, faut, ceux qui doivent



suivant : — "Pauvre troubles-tu ? T'ai-je de ta religion, que tu plus être le protec- Homme simple, je ce que j'accomplirai tes frères : te suive moi qui appelle, je rirai. Pour remplacer je ferai naître, s'il le remplir les vides.

Calme-toi donc et opère ton salut, car quand bien même ton Ordre ne compterait plus que trois membres, par ma grâce il durera toujours." — Depuis lors François disait que la vertu d'un seul saint l'emportait sur le grand nombre des imparfaits. de même qu'un seul rayon du soleil dissipe de profondes ténèbres." (Céano, c. 94.)

FR. JEAN BAPTISTE.

(A suivre)



La sainte Grotte de l'Agonie.

I. — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)



SAINTE-MÉDARD est une de ces paroisses bénies du bon Dieu, où le bien semble se faire tout naturellement sans effort visible. Nous l'avions trouvée belle : nous la laissons, en la quittant, dans une perfection qui lui donne tout l'aspect d'une véritable communauté religieuse : point de réunions bruyantes et qui sentent la mondanité, mais des récréations innocentes au foyer de la famille : point de veillées dangereuses ni de danses folâtres : les jeux intéressés et les débits de boissons enivrantes y sont rigoureusement interdits. Le saint jour du dimanche est sanctifié par la sainte communion et l'assistance à tous les offices de l'Église.

Toute cette courageuse population, malgré le temps relativement mauvais, l'obscurité de la nuit, les routes bourbeuses et les distances décourageantes, a, durant huit jours entiers, tenu sa place d'honneur dans le temple du Dieu vivant, groupée, avide et recueillie, autour de la chaire de vérité. C'était un spectacle digne des anges et qui nous mérita toute une pluie de bénédictions célestes. La paroisse compte environ 1 300 communicants, et nous avons distribué près de quatre mille fois le Pain Eucharistique à toutes ces âmes si saintement avides de le recevoir.

La Retraite qui avait marché à raison de trois à quatre grandes conférences par jour, sans compter les cérémonies particulières de la vénération en masse des *saintes reliques*, de la réception au Cordon Séraphique, de la visite aux malades, etc., se clôtura le samedi dans la matinée : cette cérémonie fut suivie immédiatement d'une réunion spéciale pour nos frères et sœurs déjà nombreux de l'Ordre de la Pénitence.

Nous renimes à la soirée du dimanche l'acte solennel de l'érection en Fraternité de la belle famille Franciscaine de Saint-Médard qui garde, avec une sainte fierté, les prémices d'une semblable faveur, en dehors de la ville épiscopale : c'est en effet la première famille de Tertiaires érigée en Fraternité dans tout le diocèse, après la nombreuse famille des Trois-Rivières.

Cette touchante cérémonie, durant laquelle nous admîmes à la profession *soixante* Frères et Sœurs, ne dura pas moins de deux heures.

Le même soir, nous nous rendîmes à Kinsey-Falls pour l'ouverture du Jubilé. Cette jeune mission se trouve à quelques lieues de Warwick, dans la forêt. Au mois de juin dernier, le feu prit, on ne sait trop comment, à une des lisières de la forêt : l'incendie se propagea avec une effrayante rapidité, et ces pauvres gens se virent presque subitement au milieu d'un vaste cercle de feu. Plusieurs de leurs habitations furent consumées dans cette conflagration générale ; lorsque ce feu dévorant arriva jusque sous la petite chapelle de la mission, qui, sauf une partie des murs extérieurs, était construite toute en bois, il sembla s'acharner avec plus de violence contre ce faible obstacle ; mais, ô prodige, voici que la flamme s'élança jusqu'au sommet du petit édifice et va se jouer dans les embrasures du campanile sans lui faire le moindre dommage. A mon arrivée on me fit remarquer toutes ces choses, et nous attribuâmes tous ensemble la conservation de cette chapelle en bois à une protection visible de la Providence divine.

La petite mission de Kinsey-Falls nous donna les mêmes consolations que sa paroisse mère.

Après Warwick et Kinsey-Falls, nous visitâmes, avant de rentrer à Trois-Rivières, la belle paroisse de Sainte-Victoire. C'était le soir : malgré le retard considérable du train, retard occasionné par une bordée de neige inattendue, puisque nous arrivions à peine à la mi-octobre, toute la paroisse réunie, avec un nombreux concours des paroisses avoisinantes, se rendit à l'église, et cette foule compacte eut la religieuse patience de nous écouter et d'assister jusqu'à la fin de la cérémonie de la réception en masse au cordon séraphique. Il était près de dix heures, lorsque nous quittâmes l'église : la cérémonie avait duré plus de trois heures !

(A suivre.)



MISSIONS FRANCISCAINES TURQUIE D'EUROPE

Préfecture Apostolique de Constantinople. — Cette Mission eut son origine du temps même de St François. Primitivement, elle faisait partie de la Province de Roumanie et de Terre-Sainte ; dans la suite elle subit une autre division et passa sous la juridiction de la Terre Sainte, jusqu'en 1701, époque à laquelle elle fut érigée en Préfecture apostolique par la Sacrée Congrégation de la Propagande. Comprise dans la Turquie et la Grèce, cette Préfecture s'étend dans 3 diocèses.

Vicariat Patriarcal de Constantinople. — SAINTE-MARIE DE PÉRA, Résidence du Préfet Apostolique, 100, 000 habitants, 5, 000 Catholiques, Écoles pour les garçons et pour les filles.

SAINT-PACIFIQUE, dans l'*Ile des Princes*. Stations dépendantes : *Prati, Antigoni et Calki*. — 6, 000 habitants dont 1, 000 Catholiques, Écoles.

Dans l'**Archidiocèse de Smyrne.** — SMYRNE, *Sainte-Marie Immaculée*. 200, 000 habitants de sectes différentes, 3, 000 Catholiques, École.

BURNABAT, *Saint-Nom de Marie*. 12, 000 âmes, 400 Catholiques, École.

MAGNESIA, en *Lydie*. 68, 880 habitants, 80 Catholiques.

ILE MYTILÈNE (Lesbos). 100, 000 habitants. 100 Catholiques. Dépendances : *Ayvalis, Dichily, Adramiti, Mosconisio* ; les Catholiques sont en petit nombre.

Diocèse de Rhodes. — ILE DE RHODES. 300' 000 habitants, 300 Catholiques seulement, 1 Paroisse, Hospice et Ecole.

Diocèse de Tine. — ILE DE TINE. 12, 000 habitants, 3, 500 Catholiques, 1 Paroisse, avec Hospice et École.

Dans cette Mission on parle le grec, le turc, l'italien et le français ; 27 Missionnaires et 10 Frères laïcs sont occupés au ministère apostolique.

A *Constantinople*, un Père Observant de la Province de Bosnie dessert l'hôpital autrichien-hongrois.

Provinces Franciscaines ayant des Paroisses et Missions au milieu des Turcs, des Protestants et des Schismatiques. — BOSNIE. Les Franciscains ont, dans cette Province, 3 Couvents, 250 Religieux, 75 Paroisses, 130, 000 Catholiques.

PETITE CORRESPONDANCE

M. L. à M. — Faut-il réciter le *Psaume Exaudiit* immédiatement après la communion, ou si on peut le faire dans le cours de la journée ?

— D'après la concession de l'indulgence, ce psaume est indiqué comme devant faire partie de l'action de grâces. Il nous semble donc plus sûr, jusqu'à plus ample information, si l'on veut gagner les riches indulgences, de ne pas terminer l'action de grâces sans avoir récité le psaume.

Idem. — Le matin j'ai le loisir d'assister à deux messes. Puis-je prétendre y assister en faisant mon action de grâces ou en récitant la couronne franciscaine durant l'une d'elles ?

— Oui, l'assistance à la sainte messe n'exclut aucune prière vocale, ni surtout les prières mentales qui composent l'action de grâces. Même une des meilleures manières de faire l'action de grâces après la communion serait de la faire durant la messe en s'unissant à Jésus qui supplée si bien à la faiblesse de nos prières.

Idem. — En me rendant à mon ouvrage puis-je réciter la couronne franciscaine, soit la Station du Saint Sacrement ?

— C'est une pratique digne d'un religieux et par conséquent d'un tertiaire, de prier partout, en rue et même dans les petits chars. Faites-le sans affectation, avec esprit intérieur, et vous gagnerez non seulement de grandes indulgences, mais des grâces précieuses pour votre âme.

H. A. à M. — N'est-il pas nécessaire d'avoir les bras en croix ou du moins d'être à genoux pour réciter la Station du Saint Sacrement et en gagner les indulgences ?

— Nous avons déjà dit précédemment qu'il n'est pas nécessaire de réciter cette prière devant le Saint Sacrement. On peut la réciter partout et dans toutes les positions, sans être à genoux et sans avoir les bras en croix.

M. L. à M. — J'ai fait à la T. sainte Vierge l'acte d'abandon conseillé par le Bienheureux Grignon de Montfort. Puis-je garder mes intentions spéciales, et promettre de prier pour ceux qui se recommandent à mes pauvres prières ? Puis-je même désigner les âmes du purgatoire et les pécheurs auxquels je m'intéresse plus spécialement ?

— Pour cette pratique si recommandable, consultez au préalable votre Directeur particulier. Ayant fait l'acte d'esclavage, vous n'avez renoncé ni à vos préférences ni à vos intentions spéciales. Exprimez-les à Marie comme une enfant à sa Mère, et elle y pourvoira mieux que vous-même.

T. G. à M. — Mon mari et moi sommes tertiaires, mais le temps nous manque pour les pratiques de piété que nous désirerions faire. Nous avons alors imaginé faire le Chemin de la Croix en famille en ajoutant huit *Pater, Ave*, et *Gloria* aux douze que nous devons réciter pour l'office ; et nous intercalons après chaque *Gloria* une invocation en faveur des pécheurs et des âmes du purgatoire. Pouvons-nous ainsi gagner les indulgences ?

— Les douze *Pater, Ave* et *Gloria* de l'office étant déjà prescrits aux Tertiaires, ne peuvent servir en même temps à gagner d'autres faveurs spirituelles. Il faudrait donc les dire à part des vingt *Pater* du Chemin de la Croix. D'autre part, ces vingt *Pater, Ave* et *Gloria* n'admettent pas d'interruption

ou de mélange avec d'autres prières. Il est toujours dangereux de ne pas remplir à la lettre les conditions fixées pour les indulgences.

E. F. à V. — On m'a dit que les Zélateurs ou Zélatrices du Chemin de Croix Perpétuel peuvent eux-mêmes inscrire les noms des Associés à condition de les faire parvenir à la fin de l'année aux Pères Franciscains. Je désirerais propager cette œuvre que j'admire : à qui dois-je m'adresser pour avoir un diplôme de Zélatrice ?

— Demandez-le au R. P. Gardien des Franciscains, Rue Dorchester 1222 Montréal. Il vous sera envoyé gratuitement, moyennant la signature lisible de votre nom et le timbre de réponse.

A. B. à S. J. — Y a-t-il une règle spéciale à suivre pour ensevelir les Tertiaires ?

— Les Tertiaires étant des religieux, il convient de donner à leur corps tous les honneurs que l'Église conseille pour la dépouille des chrétiens. Après avoir étendu le cadavre sur le plancher, que les ensevelisseurs le purifient sans manquer aux lois de la modestie. Qu'ils le lavent ensuite avec de l'eau chaude, du vin et des herbes odoriférantes. Ils le revêtiront alors du grand habit en lui laissant les pieds nus, si la famille y consent, et ils lui mettront entre les mains le *Manuel*, le crucifix et la couronne franciscaine. Il est bon que l'office ou du moins le rosaire soit récité au moins une fois devant le corps par les Tertiaires de la localité. Dans les funérailles, il ne faut pas oublier que le luxe est interdit aux Tertiaires, après comme avant la mort.

F. A. à M. — Je possédais un chapelet des Pères Croisiers, je l'ai fait rosarier.

Est-il vrai qu'il ait perdu ses premières indulgences comme on me l'a dit ?

— Non, votre chapelet a gardé ses indulgences. Le même objet pieux peut recevoir toutes sortes d'indulgences, sans qu'elles se nuisent en rien, pourvu qu'il soit apte à les recevoir. Mais comme nous l'avons dit précédemment, vous ne pouvez gagner à la fois toutes ces indulgences quand vous faites usage de votre chapelet. Choisissez et déterminez dans votre intention quelle indulgence vous voulez gagnèr.

A. P. à H. — Est-il vrai qu'il est défendu de réciter les litanies de S. Antoine et de S. François ?

— Ces litanies ne sont pas liturgiques, il est vrai, mais elles ont plusieurs approbations épiscopales. On ne pourra donc les réciter en public ou à haute voix dans les églises et les oratoires publics. On ne pourra également les réciter à haute voix pendant les offices liturgiques.

Mais toute personne peut les réciter en son particulier dans les églises et oratoires publics et pendant les offices liturgiques.

De même on peut les réciter à haute voix et les chanter dans les familles, les assemblées, les pèlerinages et les processions extra-liturgiques, même en présence du clergé, pourvu que ce ne soit pas dans les églises, les oratoires publics et les offices liturgiques, comme la messe, les vêpres, etc.

O. B. à T. G. — Les fidèles peuvent-ils gagner les indulgences de la Portioncule en compagnie des Tertiaires dans l'église de la paroisse ?

— Si l'église jouit de l'indulgence par un indult *spécial*, tous les fidèles peuvent la gagner ; dans le cas contraire, les Tertiaires peuvent *seuls* la gagner en vertu d'une faveur *personnelle* qu'ils ne peuvent communiquer.

L. A. à T. — Les Réunions des Tertiaires se tiennent dans la crypte d'une église accessible à tout le monde ; pour gagner les indulgences est-ce la crypte qu'il faut visiter ou bien l'église ?

— S. S. Léon XIII (décret du 31 janvier 1893) a accordé aux Tertiaires le privilège de gagner les indulgences attachées aux églises franciscaines en visitant la chapelle où est établi le Tiers-Ordre quand il n'y a pas d'églises de Frères Mineurs, de Clarisses ou du Tiers-Ordre régulier, et même en visitant leur église paroissiale *quand le Tiers-Ordre n'est pas établi au lieu où ils se trouvent*. C'est donc la crypte qu'il faut visiter pour gagner les indulgences.

L. M. à S. A. — Est-il nécessaire que la corde de Tertiaire passe sur le scapulaire ou soit en contact avec lui ?

Non, mais c'est mieux qu'il en soit ainsi.

— Dans l'invocation : *Doux Cœur de mon Jésus, faites que toujours je vous aime de plus en plus*, le mot *toujours* est-il nécessaire pour gagner l'indulgence ?

Nous pensons que ce mot est de trop, il ne se trouve pas dans le texte donné par le P. Beringer.

A. H. à S. J. — L'indulgence attachée à l'invocation : *Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour*, ne peut-elle être gagnée qu'une fois le jour, comme le dit la *Revue*, ou bien chaque fois "*toties quoties*," comme le portent plusieurs livres ou recueils d'indulgences ?

Les associés de la milice du Pape gagnent une indulgence de 300 jours chaque fois, en récitant cette invocation. Quant aux autres, ils ne gagnent l'indulgence qu'une fois le jour. Pour lever certains doutes au sujet de cette indulgence, S. S. Léon XIII, dans l'audience du 13 mars 1890 et du 18 juin 1892, a confirmé l'indulgence de 300 jours, mais a déclaré en même temps que cette indulgence ne peut être gagnée qu'une fois le jour.





UNE AUMONE S'IL VOUS PLAÎT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des Etats-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vêtements ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira.

Nous réclavons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'à après la mort.

Léon XIII et les Tertiaires. — Sa Sainteté a daigné, le 22 janvier, admettre à une audience privée M. L. Harmel, l'illustre Tertiaire du Val-des-Bois et l'organisateur infatigable des Congrès du Tiers Ordre. Il était accompagné de M. le Chanoine Dehon et du R. P. Jules du Sacré-Cœur, Commissaire général du Tiers-Ordre pour la France.

Déjà M. Harmel, son programme à la main, avait exposé divers points, lorsqu'il dit : " Nous continuons à nous occuper beaucoup de la diffusion du Tiers-Ordre." Aussitôt le Saint-Père, se tournant avec un sourire de satisfaction vers le Père Jules, agenouillé à sa droite :

— Ah ! le Tiers-Ordre ! c'est vous !!!

Le P. Jules — M. Harmel, Très-Saint-Père, nous a beaucoup aidés dans ce mouvement qui se produit maintenant, en faveur du Tiers-Ordre en France. Pendant dix ans on est allé bien lentement, malgré votre encyclique.

— Ah ! dit le Saint-Père, l'encyclique *Auspicato* ?

— Oui, Saint-Père !... M. Harmel a donné l'hospitalité, au Val-des-Bois, aux Provinciaux de France et de Belgique et à quelques prêtres et laïcs réunis sur le désir du Rme Ministre Général. C'est depuis cette époque que nous avons constaté des progrès remarquables et toujours grandissants. Nous avons tenu le Congrès de Paray-le-Monial, celui de Limoges, qui a été très beau. Nous venons d'avoir celui de Reims, qui a été également très important, et nous en préparons pour cette année un autre qui aura lieu à Nîmes. Mgr Béguinot, que j'ai vu récemment, m'a chargé de demander à Votre Sainteté une bénédiction spéciale pour ce Congrès.

— Ah ! le nouvel Evêque de Nîmes, reprend Léon XIII. Oui, oui, bien volontiers, je le bénis, je bénis ce Congrès. Les Congrès sont très utiles et font beaucoup de bien, je les encourage.

— Nos Congrès, continue le P. Jules, ont été, de plus, l'occasion d'une grande union avec les RR. Pères Capucins qui alternativement avec nous, s'occupent de leur organisation. Notre Rme Père Général a institué un Commissaire général du Tiers-Ordre pour la France, et j'ai l'honneur de remplir cette charge. Les Frères Capucins vont, eux aussi, nommer un Commissaire général avec lequel je m'entendrai pour les Congrès et l'action commune.

Le Saint-Père approuve et exprime sa satisfaction que cette nomination soit faite.

Le Père Jules continue : " Il y a d'excellents éléments dans le Tiers-Ordre, mais les Tertiaires ont besoin d'être organisés, fédérés entre eux pour avoir une action d'ensemble et agir avec plus de force.

— Oui ! répond le Pape, c'est cela ! Nous comptons beaucoup sur le Tiers-Ordre pour la restauration de l'esprit chrétien ; c'est le meilleur moyen de combattre les francs-maçons qui travaillent de toutes leurs forces et par tous les moyens à déchristianiser la société, et le Tiers-Ordre est le meilleur moyen de lutter pour la maintenir chrétienne.

Sa Sainteté s'informe alors si les Tertiaires observent bien les Règles " avec les modifications que Nous y avons apportées, " combien de membres le Tiers-Ordre compte en France.

Le Père Jules répond : " Les Règles sont, en général, bien observées, et nous nous efforçons, comme le veut Votre Sainteté,

de rendre au Tiers-Ordre une action sociale, car pendant longtemps on n'en a fait qu'une confrérie, une association pieuse (*signes d'assentiment du Pape*) ; maintenant nous engageons les Tertiaires à aller au peuple par des bienfaits et le dévouement.

— C'est cela, dit le Saint-Père, il faut que le Tiers-Ordre pénètre les masses et aille aux ouvriers, qu'il soit social.

— Pour le nombre, continue le P. Jules, il serait difficile de le préciser exactement. Mais il peut bien y avoir en France environ 200,000 Tertiaires."

Retour de Mgr Benjamin en Chine. — Monseigneur a voulu consacrer à sa chère ville natale les derniers moments de son séjour au milieu de nous. Le jeudi 14 janvier, en la fête du saint Nom de Jésus, entouré de tous les religieux du couvent de Thielt, il a célébré son jubilé de vingt-cinq ans d'apostolat dans le Céleste Empire. L'église était remplie de fidèles désireux de s'associer à la joie de leur vénéré et bien-aimé concitoyen. De son côté, l'Evêque-missionnaire a été heureux de distribuer la sainte communion à tous ceux qui avaient voulu lui donner ce dernier témoignage de respect et d'attachement.

Le 1er février, Mgr Benjamin s'arrêtait à Lille, où il avait travaillé autrefois avec tant de zèle au développement des œuvres flamandes, et bénissait la chapelle Saint-Antoine de Padoue de la rue Mazagran. Après quelques jours passés à Paris, il s'embarquait, le 14, à Marseille, emmenant avec lui trois religieux de notre Province : le P. Victorin Delbrouck et les FF. Didace Van Avermaet et Libert Callebaut.

La cérémonie du départ de ces trois missionnaires avait eu lieu à Anvers, le lundi 8 février, dans l'église de nos Pères ; cérémonie touchante, nous écrit un confrère qui en a été témoin. Une foule sympathique remplit toute la nef. Le P. Victorin, l'un des partants, chante la messe solennelle ; les deux FF. Didace et Libert, ses compagnons, sont agenouillés, dans le chœur, sur des prie-Dieu ; derrière eux se trouvent leurs parents. Après l'évangile, le R. P. Hilonius monte en chaire et fait voir la grandeur du sacrifice que s'impose le missionnaire et l'obligation qu'on a de lui venir en aide par la prière et par l'aumône. Après la messe, le R. P. Amand, préfet des études au Scolasticat, chante la belle antienne : *O quam speciosi pedes*. "Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui vont porter au loin la Bonne nouvelle !"

Suit une prière à Marie, l'Etoile de la mer, pour implorer sa protection sur les voyageurs. Pendant que les RR. Guy et Léopold exécutent, à la tribune, les derniers chants des adieux, le T. R. P. Venant, ministre provincial, et tous les religieux du couvent, vont tour à tour baiser les pieds des missionnaires et leur donner le baiser de paix. Les parents suivent et font de même. L'émotion, jusque là contenue, éclate en sanglots, quand on voit la mère du Père Victorin venir se jeter aux pieds de son fils, puis se relevant, le presser sur son cœur... Enfin, le T. R. P. Provincial récite les admirables prières de l'*Itinerarium* et donne la bénédiction suprême; la communauté conduit processionnellement les missionnaires jusqu'à la porte de l'église, où des voitures les emportent à la gare...

A l'heure qu'il est, le Vicaire Apostolique du Hou-pé S.-O. et ses trois compagnons de voyage sont déjà bien loin de nous; nous sommes tout près d'eux par nos souvenirs, nos vœux et nos prières: heureuse traversée, joyeuse arrivée au port!

Le Prédicateur apostolique. — Le Rme P. Paul de la Pieve di Motrone, des Mineurs Capucins, commencera le 12 mars, premier vendredi du Carême, ses prédications ordinaires au Vatican. Nommé prédicateur apostolique en 1894, il a déjà prêché, devant l'auguste assemblée, deux Carêmes et trois Avents.

Le sermon est donné le matin de chaque vendredi dans la salle du Trône, en présence des prélats du Vatican, des Cardinaux et Evêques présents à Rome et des Supérieurs des Ordres religieux. Le Prédicateur occupe la place réservée au trône, tandis que le Pape, par respect pour la parole de Dieu et pour laisser pleine liberté à l'orateur sacré, demeure derrière une grille voilée d'un rideau, d'où il peut lui-même entendre le sermon sans être ni vu du prédicateur ni de l'assistance.

Le discours en langue italienne, est dirigé en général sur les devoirs des Prélats qui gouvernent l'Eglise et sur les moyens de rendre plus fructueux leur haut ministère. Toute allusion politique ou autre y est rigoureusement interdite. Le R. P. Louis Albrizio, Jésuite, Prédicateur apostolique en 1643, vers la fin du règne d'Urbain VII, fut privé de sa charge pour avoir, dans son discours, prononcé des paroles qui se rapportaient aux demandes que faisait alors le Pape au Duc de Parme.

Benoît XIV, par la Bulle *Inclytum Fratrum Minorum*, du 2 mars 1743, confia cet office exclusivement à l'Ordre des Capucins.

Après une prédication de l'Avent dernier, le Souverain Pontife, dans une audience au Cardinal Agliardi, nouveau Protecteur des Frères Mineurs Capucins, lui parlait en ces termes du P. Paolo della Pieve, et de l'Ordre tout entier :

“ Vous venez d'entendre comme nous le sermon du Capucin. Quelles nobles idées et dans quel beau langage elle sont exprimées ! Nous aimons beaucoup cet Ordre, à cause du grand bien qu'il opère dans le monde, où il continue d'être si populaire. ”

A l'Équateur. — La persécution sévit toujours avec fureur dans ce pays catholique, où le démon prend sa revanche des triomphes du Sacré Cœur.

Après les Pères Capucins d'Ibarra et de Tulcan, les Pères Salésiens et beaucoup d'autres religieux de nationalité étrangère, Français pour la plupart, ont été expulsés. Dans certains lieux, on a procédé à cette exécution avec tant de barbarie que les Pères ont dû quitter sur le champ leurs demeures, sans qu'on leur laissât le temps de prendre même leur bréviaire et les choses les plus indispensables. Sans pitié pour les malades et les vieillards, on les a tous obligés à marcher et à faire sans secours un long et pénible voyage.

L'expulsion projetée des Pères Franciscains de Quito donna lieu à d'imposantes démonstrations populaires. La ville en masse se souleva, et vint, une nuit durant, monter la garde autour du monastère pour défendre les moines. Le gouvernement n'osa exécuter ses menaces. A Loja, il s'est senti plus fort et a fait expulser le saint évêque franciscain, Mgr José-Maria Aguirre, que son éloquence et son courage ont fait surnommer le Chrysostôme de l'Équateur. Les autres Pères Franciscains établis dans cette ville ont été également chassés.

Le sang de l'illustre martyr tertiaire Garcia Moreno plaidera dans le ciel la cause des catholiques équatoriens et leur obtiendra la victoire.

Une Tertiaire illustre. — Mme la Duchesse de Montpensier, sœur de la reine Isabelle et mère de la Comtesse de Paris, est morte à Séville, au palais *San Telmo*, le 2 février

dernier. Elle avait reçu la bénédiction papale et avait été confessée et administrée par l'archevêque de Séville.

La duchesse de Montpensier était une fervente Tertiaire de saint François, supérieure de la fraternité, établie au couvent des Pères Capucins de San-Lucar-de-Barrameda, et elle ne rougissait pas, malgré l'élevation de son rang, de se mêler dans les réunions aux plus humbles femmes de la ville, et de marcher à leur tête dans les processions, modestement voilée et portant un cierge à la main.

Statistique de l'Ordre. — Les trois branches de l'Ordre séraphique comprennent aujourd'hui environ 26,000 membres. Les Conventuels, peu connus en France, où ils n'ont aucun couvent, sont au nombre de 1,500 environ. Les Capucins, d'après leur dernière statistique, comptent un peu plus de 8,000 membres. Les Observants, parmi lesquels se rangent les Récollets, nommés *Riformati*, en Italie, et les Alcantarins ou Déchaussés, sont environ 16,000.

Le second Ordre, malgré les persécutions et les obstacles, se trouve encore dans une situation très florissante. En Espagne seulement, les Sœurs de sainte Claire des diverses Observances, et les Capucines, sont au nombre de 7,000. Le Tiers-Ordre régulier comprend 30 congrégations. L'Italie seule compte un million de Tertiaires séculiers. Il y a, en France, 400 couvents de Tertiaires réguliers, comptant environ 7,000 membres. Les Tertiaires séculiers doivent être au nombre de 200,000.

Miniatures de l'habit franciscain. — Nous avons parlé précédemment de la gracieuse coutume de vouer des enfants à l'habit de S. Antoine dès leurs premières années. Wadding nous raconte que cette coutume a parfois produit des fruits aussi surprenants que précoces de sanctification.

Le jeune Achaz de Soralte, né à Thorout^{et}, en Flandre, n'avait encore que cinq ans, lorsqu'il ^{mourut} en 1219, l'habit des Frères Mineurs. Il pria avec tant d'instances et de larmes ses parents de lui en donner un semblable, qu'ils furent contraints de le satisfaire. Il fut donc vêtu en Frère Mineur et se mit à pratiquer, autant qu'il lui était possible, tous les exercices des religieux. Cet ange de la terre vécut comme un prédestiné et mourut dans une extase d'amour, avant qu'il eût accompli sa septième année.

La vie de saint François de Paule nous offre encore un exemple remarquable. Un mois seulement après sa naissance, il fut atteint d'une grave infirmité dont le résultat devait être, au dire des médecins, la perte d'un œil. Ses pieux parents recoururent au Seigneur et implorèrent la protection de S. François, par l'intercession duquel ils l'avaient obtenu. Ils firent vœu, si leur fils guérissait, de lui faire porter, pendant un an, l'habit de Frère Mineur. Cet acte de foi et de piété obtint un plein succès. L'infirmité du petit François disparut et ne laissa d'autre trace qu'une légère rougeur que l'on voyait au coin de l'œil, comme pour mieux attester sa guérison miraculeuse.

Lorsque le jeune François eut treize ans, ses parents le confièrent aux Frères Mineurs du couvent de Saint-Marc, à une journée de Paule. L'observance régulière y était dans toute sa vigueur ; et ce fut là, dans cet asile franciscain, que le saint enfant s'exerça à la vie si austère qu'il devra pratiquer jusqu'à sa mort. Il quitta dès lors la chaussure et le linge et ne voulut porter sur sa chair qu'une tunique grossière, la plus rude qu'il put trouver. L'héroïsme de sa mortification et la ferveur de sa piété faisaient l'admiration des religieux. Plusieurs faits miraculeux arrivés en ce temps-là, ne contribuèrent pas peu à augmenter ces sentiments. Les Frères Mineurs auraient vivement désiré garder parmi eux un modèle si accompli de sainteté ; mais il ne put en être ainsi ; Dieu avait sur François d'autres desseins. L'année de son vœu étant terminée, il partit après s'être attaché à l'Ordre des Frères Mineurs par la profession du Tiers-Ordre.

L'habitude de vouer les enfants à saint François en leur faisant porter l'habit de son Ordre (1) était même si fréquente à ces époques de foi que les Souverains Pontifes crurent devoir y mettre une restriction. Le 10 janvier 1627, parut un rescrit de la Sacrée Congrégation ordonnant de ne plus laisser porter l'habit de saint François après six ans révolus.

Enfin, c'était une pratique presque générale autrefois de faire porter la soutane aux élèves des écoles cléricales. Le port du petit habit par nos sérapiques est donc tout à la fois conforme

(1) Cet usage est encore en vigueur en Espagne, en Italie et dans d'autres pays. On fait aussi porter l'habit franciscain, petite robe brune ou grise avec cordon blanc, pour vouer les enfants à saint Antoine de Padoue. *L'Echo* a rapporté récemment la pieuse coutume à ce sujet des chrétiens de Jérusalem.

à la tradition ecclésiastique et franciscaine. Ce costume est non-seulement pour eux un gage de persévérance, mais encore une sauvegarde contre la légèreté de l'âge. Car bien que nos enfants soient remplis comme tous les autres de joie innocente et d'ardeur pour le jeu, le simple fait de se voir vêtus du petit habit les excite à la piété et leur donne une retenue, un maintien qu'ils n'auraient certainement pas s'ils portaient les vêtements séculiers.

Il n'est pas besoin de dire que l'habit porté par nos enfants est tel qu'il convient à leur âge, un peu plus souple et plus léger que celui des religieux. Ils ne le portent que le jour, et demeurent habituellement chaussés.

Comme ils sont heureux et fiers de le porter ! Comme cet habit leur attire l'estime et la sympathie de tous ceux qui les voient ! Qu'ils sont gracieux nos *petits capucins* ! nos *petits pères*, comme on dit quelquefois ! Comme ils portent aisément et gravement tout à la fois cette pauvre robe de bure, ceinte d'une rude corde de chanvre et surmontée d'une pèlerine avec un petit capuchon !

L'habit que portent actuellement nos enfants a d'abord été porté, sans le capuchon, par les petits Galla, que nos pères avaient fait venir à Marseille en 1866, pour en faire des missionnaires de leur pays. Le T. R. P. Emmanuel de Montagnac, qui avait été chargé de la direction de ces jeunes noirs, eut le premier la pensée, approuvée par les supérieurs, de leur donner ce costume religieux, qu'il traça et découpa lui-même. Plus tard ce même digne religieux, se trouvant à Toulouse au moment de la fondation de l'Ecole séraphique, fit adopter pour nos enfants l'habit qu'avaient porté les jeunes Galla. Enfin, le T. R. P. Simon-Marie d'Aurillac, qui a tant contribué à la prospérité du petit Noviciat, compléta ce costume en ajoutant le petit capuchon à la pèlerine.

Par un bref du 22 juin 1886, Notre Saint Père le Pape Léon XIII a daigné accorder une indulgence plénière aux Séraphiques le jour de l'inscription de leur nom sur le registre du Petit Noviciat. Cette inscription se fait le jour même où ils prennent le petit habit. Aussi s'efforce-t-on de donner à cette cérémonie une certaine solennité ; nos enfants l'attendent avec impatience et la célèbrent avec enthousiasme. Ces jours sont les grandes fêtes du Petit Noviciat.

Le petit habit n'est accordé aux nouveaux qu'après cinq ou six mois d'une conduite exemplaire, c'est-à-dire lorsqu'on connaît suffisamment un enfant et qu'il montre des garanties sérieuses de persévérance, des aptitudes suffisantes pour la vie religieuse et des marques particulières de vocation à notre saint Ordre. Une fois revêtus de cet habit, les enfants font réellement partie du petit troupeau séraphique. Jusqu'alors ils ne sont considérés que comme postulants. On comprend dès lors pourquoi ils désirent si vivement la vêtue.

L'autel est orné comme aux grands jours de fête. Après la prière du matin, les chantres entonnent le cantique bien connu des tertiaires, dont les paroles sont si bien appropriées à nos petites prises d'habit.

Mon Dieu, voici le jour
Qu'attend mon ardent amour,
Ce jour qui fait mon bonheur,
Jour à jamais cher à mon cœur,
.....

Et maintenant de lui
Pour parure
Je reçois ici
Cette Bure,
Simple vêtement,
Mon seul bien et mon ornement !

Après une petite allocution, on bénit le petit habit et on en revêt les postulants dont le bonheur n'a d'égal que la joie de leurs frères, témoins émus de cette scène attendrissante.

A la récréation, tous s'empressent autour des nouveaux Séraphiques pour les féliciter, tandis que les Directeurs et les Maîtres bien émus eux aussi demandent à Dieu avec ardeur de confirmer ces généreux enfants dans leur bonne résolution et de leur obtenir la grâce de la persévérance.

Le petit habit leur apporte pour cela une bénédiction spéciale de saint François, qui devient déjà leur père, et de saint Antoine qui leur sourit comme à ses frères. Le premier pas est fait. La semence est jetée, elle commence même à germer, elle deviendra au grand noviciat un jeune plant, et plus tard un arbre vigoureux. Les oiseaux du ciel viendront se reposer à son ombre et des âmes nombreuses seront sauvées par le nouvel apôtre. Que les âmes généreuses continuent à nous aider dans cette œuvre et à multiplier, par le Petit Noviciat Séraphique, les Missionnaires

franciscains, car le travail presse et les âmes attendent, la moisson est grande et il y a peu d'ouvriers.

Examens séraphiques. — Le 21 février, au vestiaire de la Fraternité S. François de Montréal, quarante novices attendaient, autour du Père qui devait les admettre à la profession, l'épreuve, sinon redoutable, du moins sérieuse qui devait faire juger de leurs connaissances suffisantes touchant la Règle et l'Esprit du Tiers-Ordre. Voici le thème des questions qui furent posées et résolues avec un entrain qui mettait au défi l'examineur le plus difficile.

Les obligations particulières aux Tertiaires concernent l'Habit, l'office, la communion, les réunions, le jeûne et le bon exemple, — mais elles ne sont pas imposées sous peine de péché. Leur transgression prive des avantages concédés aux tertiaires. L'esprit dominant des Tertiaires est l'esprit de pénitence. — Je m'engage dans ma profession surtout à l'observance des commandements. Passif à mon baptême, cet engagement devient actif, militant au besoin. — La caractéristique d'un vrai tertiaire consiste dans sa grande foi et dans sa soumission à l'Eglise. — Un tertiaire n'est pas un pieux endormi, c'est un zouave du Pape, un soldat d'attaque, un successeur des Machabées, sa place est à l'avant-garde. Quelle conduite doivent tenir les tertiaires vis-à-vis des sociétés suspectes quant à la foi et aux mœurs? — Il doit s'en défier, les fuir, les combattre et leur arracher ou en préserver tous ceux qu'il pourra. — Et vis-à-vis des publications impies ou corruptrices? Il doit leur interdire l'entrée de sa maison et en brûler le plus qu'il peut. — Et dans les questions douteuses qui confinent autant ou plus à la religion qu'à la politique? — Il doit s'attacher au sentiment et à la ligne de conduite que donne l'Eglise par la voix du Pape, des Evêques et des prêtres. — Qui a donné aux Tertiaires cet exemple de soumission et d'attachement à l'Eglise et à ses ministres? — C'est S. François, qui n'a jamais rien entrepris sans l'approbation du Pape, et qui voulait verser son sang pour la foi.

Il faut le dire à la louange des candidats, le Père interrogateur fut extrêmement satisfait non seulement de la justesse des réponses mais aussi de la conviction avec laquelle elle furent données. On voyait évidemment que S. François lui-même avait dû communiquer ses enseignements à ses fils, pour les faire pénétrer si avant dans leur intelligence et surtout dans leur cœur.

Ste-Anne des Plaines. — A la belle cérémonie de la Purification où sept novices avaient fait profession, nous eûmes le bonheur de voir succéder une autre fête non moins réjouissante pour nous, dans un délai bien rapproché. Le 28 février, neuf postulants reçurent le saint Habit du Tiers-Ordre des mains de notre vénéré Directeur. Nous bénissons notre séraphique Père de vouloir bien s'occuper ainsi des accroissements de notre jeune famille, en lui gardant par dessus tout son esprit et sa ferveur par l'intermédiaire de son digne Représentant parmi nous.



“ Adorons la croix de Jésus-Christ. Elle est : 1. un signe pour les égarés : il les ramène dans la bonne voie. 2. un signe pour les pénitents : il leur confère la grâce. 3. un signe pour les combattants : il soutient leur faiblesse. 4. un signe pour ceux qui font des progrès : il dirige leur intelligence. 5. un signe pour ceux qui aiment : il leur promet la miséricorde. 6. un signe pour les mourants : il les défend contre l'ennemi. 7. un signe pour ceux qui arrivent : il leur ouvre la vie éternelle. ”

S. BONAVENTURE, *S. Exalt. S. cr.*

CHRONIQUE



Antoniennne

Montréal. — S. Antoine a guéri notre petite fille, immédiatement après la promesse de le publier dans la *Revue*. A. ST-LOUIS, tertiaire.

Notre-Dame de Portneuf. — Le tronc de S. Antoine dans cette localité continue à nous révéler la puissance bienfaisante du bon Saint et la confiance des fidèles envers lui. Récemment il contenait sept actions de grâces pour règlements d'affaires, places obtenues et autres faveurs.

S. Jean Deschaillons. — Le manque d'ouvrage nous jetait dans le découragement. Nous avons prié S. Antoine et il nous en a trouvé.
Dame P. L.

Franklin Falls N. H. — Je remercie publiquement saint Antoine pour une faveur spéciale obtenue par son intercession.
Dame J. FRASER

Québec (Faubourg St-Jean). — S. Antoine a guéri une mère de famille, menacée d'une infirmité perpétuelle, qui lui avait promis une aumône et la publication de cette grâce.

Dame E. C.

Montréal (Grand'maison). — Mille remerciements à saint Antoine pour la guérison d'un jeune homme blessé à mort, qui n'avait recouvré la connaissance qu'après 12 jours. J.-B.

Ste-Cunégonde. — J'ai prié S. Antoine de s'employer pour moi auprès du Sacré-Cœur et j'ai obtenu ainsi une faveur que je désirais depuis longtemps.
ABONNÉE

Montréal. — Je demandais à S. Antoine de préserver des sauterelles la récolte de mon frère. J'ai été exaucée, je suis fidèle à ma promesse de publication.
EDWIDGE P.

— Une grâce obtenue.

TERTIAIRE

Québec. — Le bon S. Antoine nous a obtenu la suspension d'un jugement dont la sentence aurait causé le déshonneur et le malheur d'une famille.

Montréal. — Au nom de toute ma famille, je remercie S. Antoine d'avoir exaucé nos prières en guérissant un enfant malade. T. D.

— S. Antoine n'a pas tardé à exaucer les prières que nous lui avons adressées. Qu'il en soit remercié. ABONNÉE

— Le bon S. Antoine est venu à mon secours dans une maladie soudaine qui mettait mon cœur de mère dans une cruelle détresse. A. P.

Laitre — Mon petit Antoine, que nous considérons déjà comme un miraculé du grand saint, nous a donné récemment de bien grandes inquiétudes. Il a été saisi d'un mal violent du côté des poumons, et en peu de temps il était réduit à l'extrémité. De nouveau, et avec autant de confiance qu'il y a un an, nous avons appelé son aimable Patron à notre secours, et la guérison a été rapide et radicale. Mères chrétiennes, n'oubliez jamais le bon S. Antoine dans vos détresses. La meilleure pharmacie pour nous, c'est le tronc de S. Antoine. Avec notre foi et nos prières, nous en ferons sortir des miracles.

HÉLÈNE AIZIER

Montréal. — Le bon S. Antoine nous a obtenu trois faveurs précieuses : une bonne retraite pour une personne éloignée du bon Dieu, une autre grâce, et une bonne place pour un père de famille engagé dans des embarras financiers. ABONNÉE

— S. Antoine et S. François ont exaucé les prières de toute la famille, en guérissant mon mari du rhumatisme inflammatoire.

Dame F. S.

S. Antoine, horloger. — Nous connaissons saint Antoine médecin, saint Antoine distributeur de pain, saint Antoine facteur de poste, mais le bon Saint veut décidément accaparer tous les titres, et voilà qu'aujourd'hui, il se montre horloger. Nous tenons ce trait édifiant d'un de ses compatriotes de Lisbonne.

“ J'avais une montre arrêtée depuis plusieurs jours. Au moment de l'apporter à l'horloger, je pensais à S. Antoine, et je me dis : “ Assurément, il ne me refusera pas ce petit service ; il va m'arranger cela. ” Et ce disant, je passe à l'oratoire et je suspends la montre au cou du Saint, je le prie d'y faire les

réparations voulues et je lui dis que je repasserais bientôt pour la prendre. Huit jours après, j'étais de nouveau au pied de l'autel. " Mon bon Saint, lui dis-je, je viens chercher ma montre. Est-elle prête? je vous ai bien laissé le temps de l'arranger. " Et il me sembla entendre une voix qui me répondait intérieurement : " Oui, elle est prête, prends-la ! " Je la saisis donc et commençai à la monter et à la mettre à l'heure. J'entendis aussitôt un léger tic-tac, et je m'aperçus plein de joie qu'elle marchait parfaitement. Durant quelques minutes, agenouillé sur le degré de l'autel, je fus comme hors de moi-même, me demandant si je n'étais pas l'objet d'un rêve, puis, convaincu que saint Antoine est le meilleur des horlogers, je récitai plein de reconnaissance le répons miraculeux.

" Il me tardait de communiquer ma surprise et ma joie, et tout d'abord à ma mère, que je ne trouvai pas chez elle. Pour qu'elle vît, dès son entrée à la maison, de quel miracle j'avais été favorisé, je suspendis encore la montre au cou d'une image de saint Antoine, qu'elle avait elle aussi dans son appartement. Dès qu'elle vint dans la maison, je m'empressai de tout lui raconter, et je la reconduisis chez elle, pour lui faire constater que la montre allait bien. Une pénible déception m'attendait là. Le mouvement était arrêté et l'aiguille marquait cinq heures moins vingt : c'était l'heure à laquelle j'avais suspendu de nouveau la montre au cou du Saint. Triste et découragé, je me sentais envahi par le doute, puis une idée me vint. Qui sait si saint Antoine n'avait pas voulu me punir de lui avoir de nouveau imposé cette charge, alors qu'une première fois il m'avait exaucé? Peut-être. Toujours est-il qu'à peine avais-je retiré la montre de son cou, elle recommençait à marcher, et elle ne s'est plus arrêtée depuis.

" Je sais bien que les miracles du grand Thaumaturge durent plus de dix minutes, et chacune des heures que les aiguilles arrangées par lui marquent maintenant sur le cadran d'émail me paraît désormais trop courte pour lui exprimer toute ma reconnaissance et pour lui dire que je mets en lui toute ma confiance. "

O bon saint Antoine, voudriez-vous employer vos soins à disposer l'horloge de mon âme qui se dérange si souvent, qui à tout instant a besoin d'être rémontée? Donnez-lui du ressort, faites-la marcher dans la régularité : qu'elle marque toujours.

l'heure de la volonté de Dieu, sans avance ni retard, jusqu'au jour où n'ayant plus à mesurer le temps, son aiguille s'arrête fixée dans l'éternité bienheureuse.

Montréal. — Je remercie publiquement S. Antoine et le bon Frère Didace qui ont guéri ma sœur à la suite d'une neuvaine et m'ont délivré d'une bronchite

TERTIAIRE

— Mon mari étant malade, je demandai sa guérison à S. Joseph et à S. Antoine. Quelques jours après le malade, était à son travail.

Dame T. C., abonnée

— Depuis 40 jours, je souffrais d'un abcès au cou ; le médecin voulait l'ouvrir, mais je préfèrai la lancette de S. Antoine. Le dernier jour de ma neuvaine à ce cher saint, je m'endormis pour la première fois depuis 40 jours ; à mon réveil, l'abcès était vidé. S. Antoine avait donné le coup de lancette.

Delle L.

— (Quartier S. Jean-Baptiste.) Mon mari était sans ouvrage depuis quatre mois. Il vient d'en obtenir sur la promesse de donner du pain aux pauvres de S. Antoine.

TERTIAIRE

— Deux grâces obtenues. Pardon de nos retards à dire merci.

Dame G.

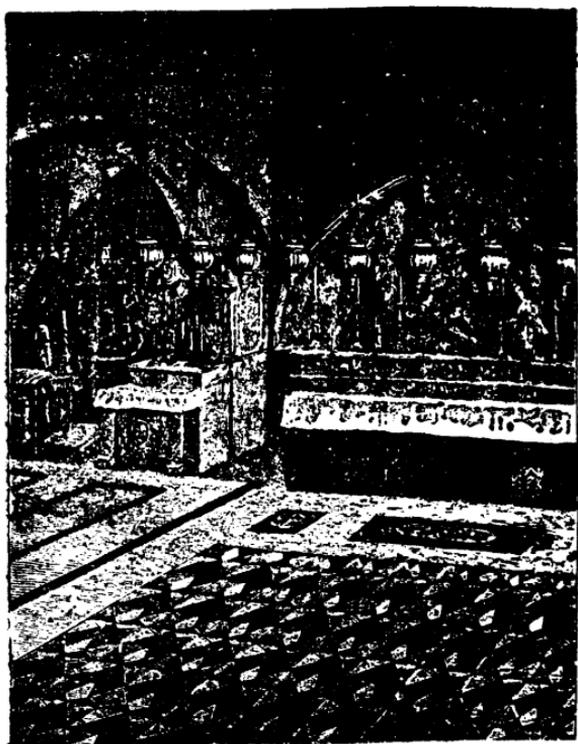


CHRONIQUE PALESTINIENNE

Mont Thabor.— Le R. P. Marcel fait des fouilles très intéressantes dans les ruines de notre ancien sanctuaire. Il a découvert la nef de gauche de l'ancienne basilique de sainte Hélène et toute la partie de l'ancien couvent des Bénédictins qui y était attenante. Il a fait des découvertes très curieuses ; il a trouvé, entre autres choses, trois fers de lances au milieu d'ossements humains. On a tout lieu de croire que ces ossements appartiennent aux quarante religieux qui habitaient le couvent et qui furent massacrés après la défaite des Latins du royaume de Jérusalem.

Arménie.— Les délégués de la France et de l'Italie n'ayant pas été admis pour juger de concert avec les délégués musulmans le colonel coupable du meurtre du P. Salvator, la cour martiale a été transférée de Marach à Alep.

— Le gouvernement français vient de publier sur les affaires d'Arménie un *Livre Jaune* très important, dont nous parlerons plus tard.



Le Calvaire.

“ Etudiez le livre de la croix, et ne donnez pas tout votre esprit à la science mondaine et à la curiosité. ”

S. FRANÇOIS, 3 *Op. apophe.*

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

DÉCLARATION. — Dans la publication des faits attribués à nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous laissons l'appréciation.

AVIS. — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

S. Agapit. — 21 Août. En novembre 1895, ma mère restait veuve avec deux petits enfants, dont une petite fille âgée de quatre ans qui était menacée de perdre la vue. Ne pouvant combattre l'ophtalmie par les remèdes du médecin, la pauvre mère, sur mon conseil, commença une neuvaine au Bon Frère. Mais bien qu'on eût prié en famille avec ferveur, la guérison demandée n'était pas obtenue. Notre confiance redoubla, et nous recommençâmes une seconde neuvaine que Monsieur le Curé daigna recommander du haut de la chaire, aux deux Fraternités de la Paroisse. Au bout de cette neuvaine, l'enfant se trouva complètement guérie. Je viens donc dire au Bon Frère le remerciement public que nous lui avons promis et que nous lui devons pour cette grâce et pour bien d'autres.

Dame A. N. tertiaire.

Contresigné par le Rvd M. P. A. POULIOT,
Curé de la Paroisse.

Montréal. — 22 Août. J'avais obtenu une faveur du Bon Frère, à la suite d'une maladie grave de mon mari, mais j'avais négligé d'en faire la publication que j'avais promise. Je considère comme un avertissement et une punition de mon oubli la rechute de mon malade. Aussi, en m'acquittant de mon ancienne dette, je demande à mon Bienfaiteur un nouveau secours.

Dame J. V. rue Wolfe.

Montréal. — Rue Jacques Cartier 453. A la suite d'une foulure, Mademoiselle Malvina Lapointe éprouva au doigt les douleurs d'un panaris qui résista pendant un an à tous les soins.

Les douleurs étaient devenues si atroces que, durant six mois entiers, la malade ne put fermer l'œil. L'inflammation avait remonté jusqu'à l'épaule et avait immobilisé le bras tout entier. Le doigt qui avait atteint la grosseur du poing était le siège d'une suppuration intermittente, à l'orifice de laquelle se formaient des bourgeons charnus qui tombaient en dissolution. Six docteurs avaient prescrit l'amputation du doigt, et ils la déclaraient urgente si l'on voulait ne pas devoir amputer la main et même le bras. La pauvre infirme entendit alors parler du Bon Frère Didace et se mit immédiatement en neuvaine en appliquant sur le mal une image qu'elle avait fait bénir et qui représentait le Religieux qu'elle invoquait. Au bout d'une seconde neuvaine six petits os se frayèrent un passage avec une grande quantité de matière purulente. De ce jour commençait la période de cicatrisation qui amena rapidement une guérison complète. L'heureuse protégée du Bon Frère a pu reprendre son travail sans interruption depuis un an.

Ste Cunégonde. — 25 Août. Pour être délivrée d'un mal de gorge, je m'adressai au bon Frère dans une neuvaine, et je me trouvai guérie dès le quatrième jour. En publiant cette faveur selon ma promesse, je remercie le bon Frère des autres qu'il m'a obtenues.

Dlle A. E.

Providence. — R. I. Le bon Frère n'oublie pas ses fidèles amis des Etats-Unis. J'en ai eu personnellement la preuve en obtenant de lui une grâce temporelle dont je tiens à le remercier ici publiquement.

Dame Gaumont.

Contresigné par le Révérend Monsieur B. LANGLOIS.

Montréal. — 15 mai. Je remercie le bon Frère Didace d'avoir exaucé la neuvaine que je lui ai faite, en me délivrant d'un violent mal de dents.

Clémentine T.

Montréal. — Le bon Frère Didace est considéré comme le bienfaiteur de toute notre famille, depuis qu'il a guéri mes trois enfants.

Un Novice tertiaire.

St Epiphane. — Comté de Témiscouata. Une dame qui souffrait de dyspepsie vit en quelques mois sa maladie prendre un caractère si aigu qu'elle ne pouvait plus endurer qu'une nourriture très légère, et encore le peu qu'elle en pouvait prendre, ne pouvait être digéré qu'à grand'peine. Aussi ses forces déclinaient visiblement. On vient à parler devant elle des vertus et du pouvoir du Frère Didace, et de sa charité à secourir les

Canadiens ses frères dans leurs afflictions de toutes sortes. Il n'en fallut pas davantage pour la déterminer à faire une fervente neuvaine pendant laquelle elle porta avec confiance une image du bon Frère. Au milieu même de cette neuvaine, elle éprouva une amélioration remarquable dans sa santé, et à la fin, son estomac pouvait sans fatigue supporter toute espèce de nourriture. Aujourd'hui elle se sent si bien qu'elle ne peut comprendre comment elle a pu être si malade. Aussi regarde-t-elle cette faveur comme un vrai miracle du bon Dieu qui l'a guérie par l'intercession du Frère Didace.

Attesté par Madame ELZÉAR GAUVIN

St-Fabien, Deuxième rang



DÉGÈS

La Fraternité du Très Saint Sacrement, dont le centre de réunion est la chapelle de nos chères Mères Franciscaines Missionnaires de Marie, à Québec, vient de faire une perte bien douloureuse. Un de ses membres les plus importants, M. Louis Jules Emile Taché, a rendu sa belle âme à Dieu, vendredi, 19 mars, à 9 hrs du soir.

Il était fils de Sir Etienne Pascal Taché, qui a joué un rôle politique considérable dans le pays et a été l'un des pères de la Confédération, et neveu du premier Archevêque de St-Boniface, le vaillant et saint Mgr Taché, Apôtre infatigable du Nord-Ouest.

La mort n'a pas surpris ce chrétien modèle. Il savait depuis plusieurs mois déjà que ses jours étaient comptés à bref délai. En juillet dernier, se trouvant tout-à-coup aux portes du tombeau, il s'était soumis à une opération périlleuse qui fit constater chez lui l'existence d'un mal incurable auquel il devait succomber

dans un temps donné. De ce moment il ne s'occupa plus que d'une chose : sa préparation à la mort.

Le bon Dieu, disait-il souvent, m'a fait la plus grande grâce : il m'a averti que je ne vivrais pas au-delà de quelques mois, et il m'a donné ce temps de répit pour me mieux préparer à paraître devant lui.

Avec quel entier abandon à la volonté de Dieu s'est-il disposé à mourir, ceux-là seuls le savent qui ont eu le bonheur de l'assister, de l'entendre prier, d'être témoins de sa piété et de sa foi lorsque plusieurs fois par semaine il recevait la sainte communion.

Lorsque la Fraternité du Très Saint Sacrement fut érigée, quoique M. Taché fût déjà membre et même, depuis plusieurs années, Secrétaire de la Congrégation de la Haute-Ville, dirigée par les Révérends Pères Jésuites, il fut l'un des premiers à demander son entrée dans le Tiers-Ordre. Il avait compris de suite les immenses avantages spirituels que l'on trouve à faire partie de la famille du Patriarche Séraphique. Du reste il n'avait, comme tant d'autres qui ne le soupçonnent peut-être pas, rien à changer ni à modifier dans sa vie pour être un tertiaire accompli. Pour appartenir au Tiers-Ordre, il suffit d'être bon chrétien. Or M. Taché pratiquait déjà les vertus et les devoirs de la vie chrétienne avec une grande perfection.

L'un de ses plus grands motifs de consolation, pendant sa pénible maladie et jusqu'à l'heure de sa mort, était de penser qu'il était enfant de S. François et que sa dépouille mortelle serait enveloppée dans l'habit franciscain, sa chère tunique de tertiaire.

Assisté jusqu'à la fin par le Rvd Père Directeur de la Fraternité du T. S. Sacrement, il a vu l'un de ses vœux les plus chers s'accomplir : il est mort, le jour même de la fête de S. Joseph, à l'heure où les frères de la Fraternité, réunis ensemble en assemblée extraordinaire, récitaient pieusement le chapelet pour lui.

L'exemple de M. Taché est propre à faire beaucoup de bien à la jeune Fraternité du S. Sacrement. Vivant, il aurait pu lui être très utile par son nom, sa position et ses relations sociales. Mort, il s'y intéressera du haut du Ciel et contribuera à son succès.

Son service et enterrement ont eu lieu mardi, 23 mars, à S. Thomas de Montmagny, paroisse natale de la famille Taché.



Mlle Marie Charest, décédée à Montréal à l'âge de 17 ans, le 22 Janvier, après avoir reçu l'habit du Tiers-Ordre sur son lit de mort.

Cette bonne jeune fille, durant sa courte maladie, a fait bien des fois, avec joie, le sacrifice de sa vie.

Quelques moments avant de rendre sa belle âme à Dieu elle disait en baisant son crucifix, " Oui, je veux mourir pour l'amour de mon Jésus, qui est mort pour moi. "

Dame Céline Parent, en religion sœur St François, décédée à St Martin le 8 février, après 5 années de profession.

Dame Lazare Leblanc décédée à Carleton, Baie des Chaleurs. Elle faisait partie de l'Association du chemin de croix perpétuel. De la Fraternité de Sherbrooke :

Dame Abraham Aude, en religion sœur St Joseph, décédée à Sherbrooke le 10 Février, après avoir fait profession sur son lit de mort. Elle s'estimait bien heureuse de mourir enfant de St François.

Dame M. Biran, en religion sœur Ste Elisabeth et Madame Desrosiers, toutes deux décédées dans le courant de l'année dernière.

Dame Joseph Hamel, en religion sœur Ste Anne, décédée au Lac Mégantic le 1 mars à l'âge de 28 ans, après 12 années de noviciat.

Faute d'avoir pu rencontrer un directeur du Tiers-Ordre, elle ne put faire sa profession, mais elle vécut jusqu'à la fin de sa vie comme une tertiaire accomplie, à la grande édification de sa paroisse et surtout des sœurs de la localité. Elle n'eut jamais sur les lèvres et dans son cœur que la réponse du saint homme Job dans les épreuves du bon Dieu qui lui enleva successivement ses six enfants en bas âge.

M. Eug. Fournier, en religion Frère Eugène, décédé à

Montréal le 24 février à l'âge de 62 ans, après 3 années de profession.

Delle Alphonsine Beauvais, en religion sœur Ste Elisabeth, décédée à l'Hôpital Général des Sœurs Grises, Montréal, le 14 mars, à l'âge de 53 ans, après 1 année de profession.

Mde Luce Larouche, décédée à la B. St Paul le 3 Février, à l'âge de 63 ans après 3 ans de profession.

Chs Boivin, N. P, décédé à la Baie St Paul le 4 Fév. à l'âge de 58 ans et 10 mois, après 4 ans de profession. Il était aussi du chemin de croix perpétuel.

M. Pierre Lortie, décédé à Ste Anne des Plaines le 10 mars. Il avait fait sa profession le 7 février 1897.

Il était d'une piété exemplaire. M. le Curé, en le recommandant aux prières à la paroisse, a fait l'éloge de ce bon tertiaire en rappelant aux fidèles combien il avait donné d'édification par son humilité et sa piété.

R. I. P.

